

LES AUTOCHTONES

LA CRISE D'OKA—LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Len Marchand: Honorables sénateurs, je ne veux pas trop m'éloigner des questions soulevées par le sénateur Perrault, mais l'été dernier a été plutôt long et chaud pour un certain nombre d'entre nous, particulièrement pour ceux d'entre nous qui appartenons à la communauté amérindienne. La crise d'Oka a préoccupé de nombreux Canadiens et, dans notre province de Colombie-Britannique, nos semblables ont érigé de nombreux barrages routiers en réaction à ce qui se passait à Oka.

Si je me rappelle bien, dans le discours qu'il a prononcé le 25 septembre aux Communes, le premier ministre a parlé d'une commission royale d'enquête. Je l'ai entendu parlé d'une commission royale lors d'autres entrevues, de même que d'une commission d'enquête sur les événements d'Oka. Pour ma part, j'appuie les deux formules.

Il faut entreprendre une enquête sur ce qui s'est passé à Oka en particulier, et pour étudier la question globale, il faudrait une commission royale d'enquête, une proposition qui est appuyée par beaucoup de gens dans notre communauté et par des gens comme Max Yalden et d'autres qui en parlent depuis quelques années.

Où en est la question? Une enquête sur les événements est-elle possible, et l'idée d'une commission royale d'enquête est-elle encore envisagée par le gouvernement? Annoncera-t-on la mise sur pied d'une commission royale d'enquête sur la question générale des affaires autochtones dans le pays?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): En ce qui concerne Oka, je vais devoir m'informer sur la situation et sur les circonstances qui l'ont provoquée. Je vais devoir m'informer de l'état de la question à cet égard.

Quant à l'idée d'une commission royale d'enquête sur les questions autochtones en général, nous ne pourrions absolument pas en exclure la possibilité. Pour le moment, nous voulons donner au groupe de consultation le temps de se constituer et d'entreprendre sa mission.

Mon honorable collègue le sait sans doute, le premier sujet de discussion figurant à son mandat a trait aux relations entre les peuples autochtones et le reste de la société canadienne. C'est pour une raison très valable.

● (1640)

Il n'y a pas de question plus importante ou plus urgente, et qui remonte aussi loin dans le temps, sur laquelle le Groupe de consultation des citoyens doit ouvrir un dialogue convenable entre les Canadiens. Comme il n'y a pas de consensus, nous voulons donner au Groupe de consultation des citoyens une possibilité de faire des progrès. Quoi qu'il en soit, je n'exclus aucunement la possibilité de nommer une commission royale d'enquête sur les questions autochtones en général. La seule chose qui reste actuellement en suspens, pour des raisons que les honorables sénateurs et d'autres personnes comprennent, c'est une modification constitutionnelle en bonne et due forme.

Le sénateur Marchand: Honorables sénateurs, je suis certain que le leader du gouvernement comprend la position qu'ont adoptée certains dirigeants de l'Assemblée des premiè-

res nations lorsqu'ils disent qu'ils ne sont pas très enthousiasmés par la nomination de ce dernier groupe de consultation des citoyens. Des conférences constitutionnelles de portée nationale n'ont pas vraiment donné de résultats. En outre, nous avons eu l'Accord du lac Meech, qui s'est traduit par un fiasco.

Je présume qu'ils veulent réellement dire qu'ils ne sont pas très enthousiasmés d'avoir à faire connaître leur point de vue devant cette commission d'enquête. J'espère que ce problème sera réglé sous peu, mais vous comprenez, j'en suis certain, pourquoi ils tiennent ces propos. Les propositions constitutionnelles qu'ils ont avancées étaient réellement claires. Ils ont toujours été cohérents dans les modifications qu'ils voulaient qu'on apporte à la Constitution.

Une commission royale d'enquête est une tout autre affaire. Elle porte sur une foule d'autres questions. L'APN a exprimé certains points de vue, en disant qu'il faudrait peut-être examiner uniquement les questions socio-économiques. D'autres groupes ont des opinions différentes. Personnellement, je suis favorable à la nomination d'une commission royale d'enquête à part entière qui traiterait de toutes les questions, sans rien laisser en plan.

Je voudrais que cette commission ait pour résultat d'amener les Canadiens à voir leurs relations entre eux et avec le gouvernement sous un tout nouveau jour. C'est ainsi que j'imagine une commission royale d'enquête. Elle devrait être aussi complète et aussi exhaustive que cela.

J'espérais aussi que le comité permanent de l'autre endroit aurait terminé son enquête, conformément à l'entente conclue là-bas. Je m'en réjouissais. Je pensais que c'était une bonne occasion. Il est très important que nous n'attendions pas trop longtemps avant de rédiger un rapport public complet de ce qui s'est passé à Oka. Si l'autre endroit ne le rédige pas, j'espère que le leader du gouvernement sera d'accord pour que le Comité sénatorial permanent des autochtones le fasse. Nous avons les talents, la motivation et les services nécessaires pour faire ce travail.

Je tiens à faire comprendre au leader du gouvernement qu'il est extrêmement urgent et important qu'un rapport public soit rédigé sur les événements qui se sont produits l'été dernier à Oka.

Le sénateur Murray: Encore une fois, honorables sénateurs, je vais m'informer auprès de mes collègues de l'autre endroit sur l'état de cette question.

En ce qui concerne les autres questions qui ont été soulevées, le sénateur a dit, avec raison, que les positions constitutionnelles et les aspirations des autochtones étaient bien connues, au moins par les gouvernements. Comme M. Spicer l'a déclaré l'autre soir dans l'émission dont le sénateur Perrault a parlé, il existe cependant une énorme ignorance au Canada au sujet de bien des questions plus fondamentales concernant les autochtones. Les conférences constitutionnelles ont échoué. J'ai participé à certaines d'entre elles. Il est facile de dire qu'elles ont échoué faute de leadership politique, mais en fin de compte, il faut reconnaître qu'elles ont aussi échoué parce qu'il n'y a pas de consensus au Canada sur la façon de régler ces problèmes. J'espère que les autochtones eux-mêmes et leurs dirigeants considéreront le Groupe de consultation des citoyens comme une véritable occasion de dissiper la grande ignorance de ces questions au Canada.